

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACCORD ENTRE LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DE L'AUDIOVISUEL ET LE GROUPE M6

AnimFrance, le SATEV, la SCAM, le SEDPA, le SPECT, l'USPA et le Groupe M6 sont heureux d'annoncer la signature d'un accord qui renforce les engagements du Groupe M6 en matière de production audiovisuelle française et européenne.

Cet accord avec les organisations professionnelles de l'audiovisuel réaffirme l'attachement du Groupe M6 au maintien d'une diversité des producteurs représentée à l'antenne et d'une diversité de genres, de formats et d'écritures, au service de la création et de l'émergence des talents.

Cet accord interprofessionnel, qui inclut l'ensemble des éditeurs de services de télévision et de médias audiovisuels à la demande du Groupe M6, prévoit notamment :

- Un investissement pour M6 de 15% du chiffre d'affaires consacré à la production d'œuvres audiovisuelles européennes ou d'expression originale française, dont une part dédiée aux œuvres indépendantes portée à 70% ;
- Un taux d'investissement patrimonial pour M6 porté à 11,5% du chiffre d'affaires dont 74% en faveur d'œuvres indépendantes ;
- Un nouvel engagement en faveur du documentaire de création (1,35% du chiffre d'affaires du Groupe M6 entièrement dédié à des œuvres indépendantes) ;
- Un engagement étendu en faveur de l'animation (1,3% du chiffre d'affaires du Groupe M6 dont 74% dédié à des œuvres indépendantes) ;
- Un investissement désormais identique de 75% dans la production inédite tant en matière d'œuvres audiovisuelles que patrimoniales (Groupe M6).

Ainsi, dès 2023, le Groupe M6 renforce sa position de partenaire privilégié du documentaire de création et de l'animation en consacrant plus de 11% de son obligation patrimoniale dans chacun de ces genres.

Avec cet accord, le Groupe M6 et les organisations professionnelles de l'audiovisuel confirment leur volonté de travailler dans un climat de confiance avec l'ambition de s'adapter aux nouveaux enjeux du secteur audiovisuel français et de soutenir la diversité de la création audiovisuelle.

Neuilly sur Seine, le 26 janvier 2023